

LE MAGAZINE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU RHÔNE

SYDER

le mag'

N°5

JUIN
2026



Scrutin secret - Majorité simple des voix exprimées

Election du Président du SYDER (Tour 3)

51 COSTE Marc

CAP SUR LES TERRITOIRES

Coup de projecteur sur les derniers projets innovants au sein du département

DOSSIER SPÉCIAL NOUVELLE MANDATURE

2026-2032 : le SYDER
ouvre un nouveau chapitre



SOMMAIRE



MARC COSTE

Président du SYDER

3 Le syndicat
et ses acteurs

4 Les actus du
syndicat

7 Cap sur
les territoires

14 Le PCRS :
au service
des communes

21 Dossier spécial
Nouvelle mandature

28 Agenda

Le 21 avril 2026, le comité syndical du SYDER m'a fait l'honneur de m'élire à sa Présidence. Je tiens à exprimer ma gratitude la plus sincère pour la confiance qu'il m'a été accordée. Elle m'honore tout autant qu'elle m'engage.

Élu de terrain, maire de Saint-André-la-Côte et Vice-Président de la Communauté de communes du Pays Mornantais, je mesure chaque jour les réalités de nos communes, en particulier rurales et périurbaines, confrontées à des transitions énergétiques toujours plus exigeantes.

C'est pourquoi je souhaite un SYDER **plus proche encore de ses territoires, plus lisible dans son action, plus réactif dans ses réponses.**

CONCERTATION

Cette proximité ne prend sens que si elle s'incarne dans une méthode : **celle de l'écoute, du dialogue et de la construction partagée.**

Les délégués du SYDER en sont la première voix. Par leur engagement, leur ancrage local et leur connaissance fine du terrain, ils font vivre le lien indispensable entre les communes et le syndicat. Ils sont le cœur battant de notre gouvernance.

À leurs côtés, l'équipe des 15 Vice-Présidents, issue de la richesse de nos intercommunalités, portera cette intelligence collective et cette attention permanente aux réalités locales. Ensemble, ils donneront corps à une **gouvernance plus ouverte, plus représentative, plus incarnée.**

Je veux également saluer avec force l'**engagement des agents du SYDER**, dont l'expertise, la rigueur et le sens du service public rendent possible, chaque jour, une action concrète au service des collectivités.

AMBITION COMMUNE

Au-delà de la structure et des responsabilités, c'est une ambition qui nous rassemble : faire du SYDER un véritable **outil au service de l'avenir énergétique des communes, un instrument de solidarité entre les territoires.**

Dans un monde où les transitions s'accroissent, où les contraintes se diversifient, aucune commune ne doit avancer seule. Le SYDER est là pour relier, pour soutenir, pour accompagner, pour équilibrer. Il est ce trait d'union essentiel entre les territoires.

C'est ensemble, dans un esprit de confiance et de responsabilité partagée, que nous continuerons à bâtir un **syndicat plus proche, plus humain, plus efficace**, pleinement tourné vers l'intérêt général et la vitalité de nos territoires.



LE SYNDICAT ET SES ACTEURS

9 634

Mandats d'engagement
des factures en 2025

contre 5 373
en 2020

93 MILLIONS

Budget d'investissement
en 2025

contre 54 millions
en 2020

Parce que sans ressources financières solides aucun projet ne peut voir le jour, découvrez dans cette édition le rôle essentiel du service Finances et le portrait de la Chargée de mission dédiée à la recherche de financements et innovation.

FINANCES



Un pilotage rigoureux au service des communes

Au cœur du SYDER, le service Finances occupe une place stratégique dans la mise en œuvre de l'action publique. Composé de trois personnes, il est piloté par **Christelle Desmaris**, responsable du service, entourée de **Karine Colas** et **Christine Marey**, assistantes.

En lien permanent avec l'ensemble des services, l'équipe assure une **gestion financière complète et rigoureuse**, depuis la préparation budgétaire annuelle jusqu'à son exécution. Elle veille au quotidien à la bonne santé financière du syndicat, à travers le suivi de la dette, de la trésorerie et de l'ensemble des équilibres budgétaires, tout en garantissant un traitement fiable et fluide de la facturation et des recettes.

Au croisement des acteurs internes et externes, le service Finances joue également un rôle d'interface essentiel dans l'exécution des marchés, en lien avec les entreprises partenaires, les services opérationnels et la SGC.

Réparti par domaines d'activité (photovoltaïque, travaux, IRVE...), le suivi financier s'inscrit dans une organisation souple qui repose sur une forte polyvalence. Cette capacité d'adaptation permet au service d'assurer réactivité, continuité et qualité de traitement, quelles que soient les thématiques ou les sollicitations. **Par son expertise et sa transversalité, le service Finances constitue ainsi un véritable pilier du fonctionnement du SYDER.**

CHARGÉE DE MISSION RECHERCHE DE FINANCEMENTS ET INNOVATION



Un pilotage rigoureux au service des communes



Arrivée au SYDER le 2 mars 2026 en tant que Chargée de mission recherche de financements et innovation, **Camille Doat** occupe un poste stratégique, à la fois transversal et polyvalent, au cœur des projets du syndicat.




Sa mission principale : **identifier et mobiliser des financements** pour permettre aux communes de concrétiser leurs projets à moindre coût. En lien étroit avec l'ensemble des services, Camille pilote le **montage des dossiers de financement**. Une fois les aides obtenues, elle en assure le **suivi complet** : conventions, appels de fonds, avancement des programmes, en coordination avec le service Finances.



Enfin, Camille mène une **veille active** sur les innovations et les nouvelles pratiques en matière d'énergie. Son objectif : **anticiper les besoins des collectivités** et faire émerger de nouveaux services, toujours plus performants, durables et adaptés aux enjeux de demain.

À la croisée des enjeux financiers, techniques et prospectifs, Camille contribue ainsi à accélérer la réalisation de projets utiles, concrets et accessibles pour toutes les communes du territoire.



LES ACTUS DU SYNDICAT

Le SYDER présent aux Rencontres Entreprises Jeunes



Le 5 mars dernier, les équipes du Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône (SYDER) ont participé à la 5^e édition des **Rencontres Entreprises Jeunes**, organisée par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Accueilli à la salle Ansolia, à Anse, cet événement a réuni de nombreuses entreprises du territoire venues à la rencontre des **collégiens, lycéens, étudiants** et **jeunes** en recherche d'orientation ou d'opportunités professionnelles.



Faire découvrir les métiers de l'énergie

Tout au long de la journée, les agents du SYDER ont présenté la diversité des métiers qui contribuent au fonctionnement et aux missions du syndicat. Les jeunes visiteurs ont ainsi pu découvrir aussi bien les métiers techniques, au cœur des projets d'infrastructures énergétiques et d'éclairage public, que les

métiers administratifs, indispensables à l'accompagnement des collectivités et à la conduite des projets.

Ces échanges ont permis de mieux faire connaître les compétences mobilisées au quotidien par le SYDER pour accompagner la transition énergétique du territoire.



Susciter des vocations

La participation à cet événement s'inscrit dans la volonté du SYDER de valoriser les métiers de l'énergie auprès des jeunes générations et de faire émerger de futures vocations.

Stages, alternances, contrats à durée déterminée ou

indéterminée : cette rencontre a également été l'occasion de présenter les différentes opportunités professionnelles offertes par le syndicat à celles et ceux qui souhaitent s'engager dans les métiers de l'énergie et des services publics locaux.

En allant à la rencontre des talents de demain, le SYDER contribue à préparer l'avenir énergétique du territoire, tout en renforçant les liens entre les acteurs publics, les entreprises et la jeunesse locale.



Une rencontre engagée pour penser les territoires de demain

Le jeudi 23 avril 2026, le SYDER, partenaire de la **Chaire européenne de la transition du territoire** aux côtés de l'Université Claude Bernard Lyon 1, de Grenoble École de Management et de 6^e Sens Immobilier, a participé à un après-midi d'échanges consacré aux enjeux croisés de la transition territoriale.

Cette rencontre a réuni près de 40 participants issus de sphères complémentaires – **chercheurs, collectivités, entreprises et agences**

– autour d'un objectif commun : **mieux articuler les enjeux de biodiversité, d'énergie, d'eau et de santé dans l'aménagement des territoires.**

Au-delà des échanges, cette journée a permis de faire émerger des pistes d'actions opérationnelles, appelées à être testées rapidement sur le terrain. Elle illustre la volonté des acteurs engagés de dépasser les approches sectorielles pour construire des réponses transversales et adaptées aux réalités locales.



Chaire européenne
de la Transition du Territoire



Le SYDER accueille le Lum'ACTEE Game : une journée dédiée à l'éclairage public et à la sobriété lumineuse



Le 24 février dernier, le SYDER a accueilli une délégation de collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes à l'occasion du **Lum'ACTEE Game**, une journée immersive et collaborative consacrée aux enjeux de l'éclairage public et de la sobriété lumineuse.

Co-animée par **ACTEE**, portée par la **FNCCR**, et par l'**Observatoire de la Nuit**, cette rencontre avait pour objectif d'accompagner les collectivités dans leurs réflexions et leurs actions en termes de **sobriété lumineuse**.

Tout au long de la journée, les participants ont pu approfondir leur compréhension des enjeux actuels liés à l'éclairage public : transition énergétique, maîtrise des consommations, protection de la biodiversité nocturne ou encore adaptation aux besoins des habitants.

Cette approche participative a permis aux élus et techniciens présents de repartir avec des outils concrets et

opérationnels pour nourrir leurs projets locaux.

Cette journée a également été l'occasion pour le SYDER de présenter sa stratégie en matière d'éclairage public intelligent, notamment à travers sa **Démarche Performancielle**. Celle-ci vise à accompagner les communes vers des solutions d'éclairage plus sobres, plus efficaces et mieux adaptées aux usages des territoires.

En accueillant cet **événement régional**, le SYDER confirme son rôle d'acteur engagé dans la transition énergétique et l'innovation au service des collectivités.



Le SYDER et Enedis officialisent leur partenariat autour du PCRS lors de la cérémonie des vœux



Lors de la cérémonie des vœux, le SYDER a officialisé la signature d'une convention de partage du **Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)** avec Enedis, un outil cartographique de très haute précision, initialement porté et déployé par le syndicat afin de garantir une connaissance fiable des réseaux enterrés sur son territoire. Conçu dans une logique de **mutualisation avec les partenaires**, ce dispositif vise à **sécuriser les interventions, prévenir les endommagements et renforcer la fiabilité des décisions d'aménagement**.

À l'occasion de cette signature, Monsieur **Alain Gerberon**, Vice-Président du SYDER, a rappelé le rôle structurant du PCRS, véritable outil de référence pour améliorer la sécurité des chantiers et la connaissance partagée des infrastructures. Madame **Hélène Heurtevent**, Directrice territoriale Enedis Ain-Rhône, a quant à elle mis en avant les bénéfices concrets de ce partenariat, notamment en matière de **coordination des chantiers** et d'**efficacité opérationnelle**.

Cette convention marque une nouvelle étape dans la **modernisation de la gestion des réseaux** et témoigne de l'**engagement commun du SYDER** et d'Enedis en faveur d'un service public plus sûr, coordonné et performant. Une dynamique partenariale qui, nous l'espérons, inspirera de futures coopérations.

Pour en savoir plus
sur le PCRS :





CAP

SUR LES

TERRITOIRES

CAP SUR LES TERRITOIRES



RÉGIE CHALEUR



Chaufferie d'Affoux



Chaufferie de Loire sur Rhône



Chaufferie de Saint Symphorien sur Coise

Chaleur locale, énergie durable

La régie SYDER Chaleur accélère le déploiement des énergies renouvelables avec la mise en service récente de trois nouvelles chaufferies biomasses dans le Rhône : à **Loire-sur-Rhône**, **Saint-Symphorien-sur-Coise** et **Affoux**. Ces réalisations illustrent la capacité du syndicat à porter des projets d'envergure tout en répondant aux besoins de proximité des territoires.

Au total, ces installations renforcent massivement l'usage de la **biomasse** et **réduisent les émissions de CO₂**. Par ailleurs, elles garantissent un **approvisionnement énergétique durable et maîtrisé** pour les collectivités et leurs habitants.

Avec ces projets, le SYDER affirme son rôle d'acteur majeur de la transition énergétique locale.

AFFOUX



130 kW



3 sous-stations



130 mètres de réseau

LOIRE SUR RHÔNE



1 400 kW



6 sous-stations



1 140 mètres de réseau

SAINT SYMPHORIEN SUR COISE



3 092 kW



18 sous-stations



2 600 mètres de réseau

Retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet



TRAVAUX VAUGNERAY



Dissimulation coordonnée des réseaux

Un projet structurant au service des territoires

Le SYDER accompagne la commune de Vaugneray et la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais dans l'enfouissement des réseaux électriques basse tension et télécommunications sur près de 400 mètres, entre Grézieux-la-Varenne et le carrefour du chemin de la Charlisse.

Cette dissimulation des réseaux s'inscrit dans un aménagement global du secteur : il accompagne la création d'un futur rond-point stratégique, qui facilitera l'accès à de nombreux équipements publics.



LE SAVIEZ VOUS ?

LA DÉMARCHE PERFORMANCIELLE AU SEIN DU TERRITOIRE

La Démarche Performancielle portée par le SYDER continue de transformer durablement l'éclairage public des communes du territoire.

Avec désormais **170 communes engagées**, ce programme confirme son succès et son rôle central dans la **transition énergétique locale**.



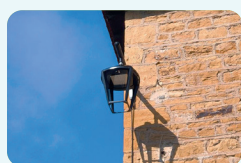
ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Démarche Performancielle poursuit son déploiement

À Bully, commune du Pays de l'Arbresle, les travaux portés par le SYDER dans le cadre de la Démarche Performancielle sont terminés. Au total, **277 luminaires ont été remplacés** et **279 nœuds connectés ont été installés**, permettant une **réduction estimée de 68 % des consommations d'énergie**. Réalisé avec l'entreprise ADG Energie, ce projet représente un investissement de **271 900 €**, au service d'un éclairage plus performant, sobre et pilotable.

Parallèlement, la dynamique se poursuit avec le lancement prochain du programme à **Cours**, où les travaux ont débuté fin mai. Ce chantier d'envergure prévoit le remplacement de **1 658 luminaires** et l'installation de **1 712 nœuds connectés**, pour une économie d'énergie estimée à 63 %, en partenariat avec CITELUM.

À travers ces opérations, le SYDER confirme sa capacité à accompagner les communes, quelle que soit leur taille, vers un éclairage public plus intelligent, plus économique et plus respectueux de l'environnement.



Luminaire LED télégéré installé dans la commune de Bully



Comprendre la Démarche Performancielle et ses acteurs



PHOTOVOLTAÏQUE POMEYS



Un chantier solaire structurant pour le territoire



Le chantier des ombrières photovoltaïques de la baignade naturelle d'Hurongues à Pomeys est officiellement lancé. Porté par la **Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL)** et le SYDER, ce projet illustre concrètement l'engagement du territoire en faveur de la transition énergétique, en conciliant production d'énergie renouvelable et valorisation d'un site de loisirs apprécié.

D'une puissance totale de **468,7 kWc**, l'installation comprendra **1 008 panneaux photovoltaïques de 465 Wc**, pour une production annuelle estimée à **515 MWh**. L'électricité produite sera intégralement injectée sur le réseau, avant d'être valorisée dans le cadre d'une boucle d'autoconsommation collective à l'échelle intercommunale.

À terme, ce sont l'ensemble des bâtiments de la **Communauté de communes des Monts du Lyonnais** qui bénéficieront de cette **énergie locale**, renouvelable et maîtrisée.

Au-delà de sa dimension énergétique, le projet présente également un impact environnemental significatif, avec **26 tonnes de CO₂ évitées chaque année**. En investissant dans ce type d'équipement, la collectivité affirme sa volonté d'agir concrètement pour réduire son empreinte carbone tout en sécurisant ses approvisionnements énergétiques.

Avec ce chantier, Hurongues devient un site emblématique de la production d'énergie solaire dans les Monts du Lyonnais, au service d'un modèle plus durable et solidaire.



SUPER CHARGEURS

6

stations haute puissance
en service dans le Rhône

3

stations haute puissance
à venir dans le Rhône



Deux nouvelles stations de recharge publiques haute puissance mises en service dans le Rhône

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la mobilité décarbonée, le SYDER poursuit activement le déploiement de stations de recharge publiques haute puissance sur le territoire du Rhône.

À ce jour, **6 stations ont été installées**, illustrant concrètement l'avancée du maillage engagé par le syndicat. Deux nouvelles stations ont récemment été mises en service dans les communes de **Légn**y et de **Sainte-Foy-l'Argentière**, venant renforcer ce réseau. Ces infrastructures répondent à un enjeu majeur : accompagner le déploiement de la mobilité électrique en garantissant aux usagers des solutions de recharge rapides, accessibles et fiables.

Pour rappel, ce déploiement s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets national porté par l'ADEME, soutenu par le plan **France 2030**. Grâce à ce dispositif, le SYDER bénéficie d'un soutien financier conséquent, avec une subvention d'un montant de 1,7 million d'euros, permettant de financer une partie significative de l'installation de ces équipements.

Au total, ce sont **9 stations de recharge qui seront implantées sur le territoire avant la fin de l'année 2026**, traduisant l'ambition du syndicat de structurer un réseau cohérent et performant, au service des usagers et des collectivités.

Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie engagée de longue date. Depuis 2019, le SYDER a fait de la mobilité décarbonée un axe fort de son action, en accompagnant les communes dans le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Le syndicat propose notamment des modalités financières incitatives aux collectivités ayant délégué cette compétence et intégrées au Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE), facilitant ainsi la concrétisation des projets locaux.

À travers ces actions, le SYDER confirme son rôle d'acteur public de référence en matière de transition énergétique, en accompagnant les territoires vers des solutions de mobilité plus durables et en répondant aux besoins croissants des usagers en infrastructures de recharge performantes et accessibles.

Les stations super-chargeurs du Rhône

installées par le SYDER



- Stations super-chargeurs en service
- Stations super-chargeurs à venir

Légnv



2 bornes **ultra rapides** (150 kW)
2 bornes **rapides** (90 kW)
2 bornes **normales** (22 kW)

Corcelles-en-Beaujolais

Mise en service prévue pour juin 2026



Amplepuis

4 bornes **ultra rapides** (150 kW)
4 bornes **rapides** (90 kW)
2 bornes **normales** (22 kW)

Ambérieux d'Azergues

4 bornes **ultra rapides** (150 kW)
4 bornes **rapides** (90 kW)
2 bornes **normales** (22 kW)



Tarare

8 bornes **ultra rapides** (150 kW)
4 bornes **rapides** (90 kW)
2 bornes **normales** (22 kW)

Colombier-Saugnieu

Mise en service prévue pour juin 2026

Sainte-Foy-l'Argentière

2 bornes **ultra rapides** (150 kW)
2 bornes **rapides** (90 kW)
2 bornes **normales** (22 kW)



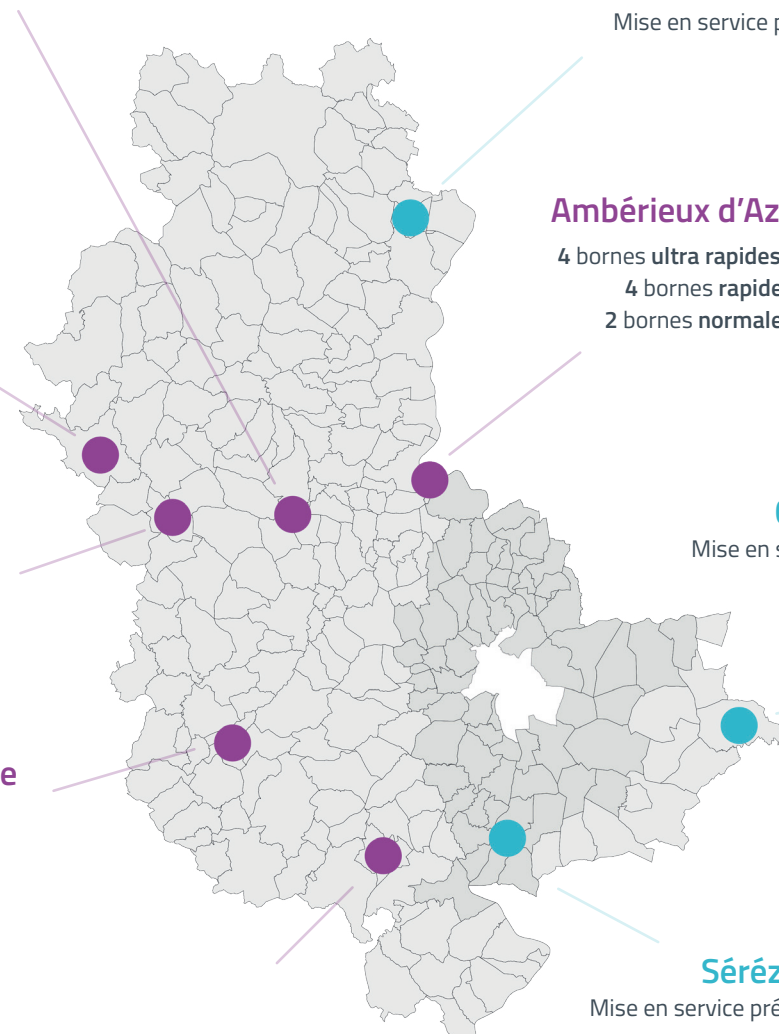
Sérézin-du-Rhône

Mise en service prévue pour juin 2026

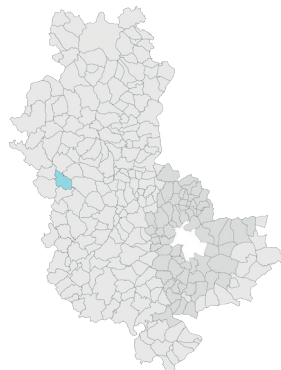


Mornant

6 bornes **ultra rapides** (150 kW)
2 bornes **normales** (22 kW)



La parole est à... TARARE



10 881

habitants
(les Tarariens)
(2022)

COR

Communauté d'agglomération
de l'Ouest Rhodanien

Coup de projecteur sur la commune de Tarare qui se distingue par son engagement et son dynamisme en matière de projets énergétiques responsables et durables.

Station publique haute-puissance de recharge pour véhicules électriques, équipements photovoltaïques, éclairages LEDs et connectés, Tarare multiplie les collaborations avec le SYDER pour mener la commune sur la voie de la transition énergétique.

🔍 Focus sur...



LES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

AU SERVICE D'UNE ÉNERGIE LOCALE

Exemple concret d'un projet énergétiquement responsable porté par la Ville de Tarare et le SYDER, l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la gare débutera courant juin 2026 pour une durée estimée de quatre mois.

Le projet prévoit la mise en place de **cinq ombrières**, représentant une puissance installée de **468 kWc** pour une **production annuelle estimée à 530 MWh**. L'électricité produite sera prioritairement destinée à alimenter plusieurs bâtiments municipaux — mairie, théâtre, écoles — dans le cadre d'une opération

d'autoconsommation collective, tandis que le surplus sera valorisé via le réseau.

À terme, cette installation permettra de **couvrir l'équivalent de la consommation de 212 foyers et d'éviter l'émission d'environ 26 tonnes de CO₂ par an**. Elle offrira également un confort supplémentaire aux usagers du parking, en protégeant les véhicules.

Un projet structurant qui illustre la volonté de la Ville de Tarare de développer des solutions énergétiques locales, durables et utiles au quotidien.





2 questions à Bruno Peylachon, Maire de la commune de Tarare

Tarare se distingue par ses nombreux projets en faveur de la transition énergétique. Comment la collaboration avec le SYDER a-t-elle facilité la mise en œuvre de ces initiatives et quels sont les principaux bénéfices pour votre commune ?

Le SYDER intervient sur l'ensemble des sujets relatifs aux énergies. Il est, pour notre commune, **un partenaire incontournable** et un **véritable appui stratégique**. Ces dernières années, Tarare s'est très souvent tournée vers son expertise, parce que la transition énergétique ne peut pas être menée seule. Elle suppose des compétences techniques, une vision de long terme, une capacité d'ingénierie et une connaissance fine des dispositifs existants.

Concrètement, **cette collaboration nous a permis d'accélérer des projets majeurs**. Dans le cadre de sa Démarche Performancielle, nous avons modernisé l'intégralité de notre éclairage public. C'est un investissement important pour la commune, avec des bénéfices très concrets : une meilleure qualité d'éclairage, une réduction de nos consommations, une maîtrise de nos dépenses et une action directe en faveur de la sobriété énergétique.

Le SYDER nous accompagne également dans le **développement des mobilités électriques**. Dans le cadre de sa compétence IRVE, et en lien étroit avec nos équipes et nos élus, il a permis le **déploiement d'un superchargeur** et de nombreuses bornes de recharge pour véhicules électriques. C'est un service supplémentaire pour les habitants, les entreprises et les visiteurs.

Dès l'automne, le parking de la gare, qui compte 250 places, sera doté d'ombrières photovoltaïques. Là encore, nous sommes dans une logique concrète : **produire de l'énergie renouvelable, valoriser un espace déjà artificialisé et améliorer le confort des usagers**. Nous travaillons aussi main dans la main avec le SYDER au déploiement d'un plan lumière, afin de mettre en valeur nos monuments.

Le SYDER nous apporte une **expertise**, des **compétences**, un **réseau** et des **retours d'expérience précieux**. C'est un atout décisif pour Tarare.

Monsieur le Maire, la transition environnementale est un enjeu majeur pour l'avenir des territoires. Quelles sont les grandes priorités de Tarare en matière de durabilité pour le mandat qui s'ouvre ?

Pour ce mandat, notre priorité est claire : **poursuivre la transformation de Tarare**. Améliorer la qualité de vie et le dynamisme de notre commune. Nous planifions notamment de transformer en profondeur le cœur de ville. Cet investissement est essentiel, parce qu'il répond à plusieurs objectifs à la fois : ramener davantage de nature dans nos rues, limiter l'artificialisation des sols, adapter la ville aux enjeux climatiques et poursuivre la dynamique économique comme le changement d'image que connaît Tarare depuis plusieurs années.

Nos espaces publics vont se métamorphoser. Nous voulons des rues plus agréables, plus végétalisées, plus apaisées, mais aussi plus qualitatives. Il s'agit d'embellir la ville et de créer des espaces qui donnent envie de vivre Tarare, de s'y promener, d'y consommer, d'y investir et d'y vivre. Cette transformation permettra aussi de mieux mettre en valeur notre patrimoine.

Nous poursuivrons aussi nos efforts sur **l'éclairage public**, les **économies d'énergie** et le **développement des mobilités électriques**.

Dans ce projet d'envergure, nous solliciterons évidemment les conseils et les idées du SYDER. Son expertise sera précieuse pour optimiser l'éclairage public, travailler l'ambiance lumineuse, mettre en valeur le bâti et accompagner la poursuite du déploiement des bornes de recharge, dont l'usage va augmenter avec l'évolution des pratiques et le coût croissant des véhicules thermiques.

Notre ambition est simple : **faire de Tarare une ville plus durable, plus belle, plus pratique et plus attractive**. Et nous savons que, dans cette trajectoire, le SYDER sera à nos côtés.

LA STATION DE RECHARGE HAUTE PUISSANCE POUR ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Fin novembre 2025, une station de recharge publique haute puissance a été mise en service sur le parking du stade Léon-Masson, le long de la RN7, à Tarare.

Cet équipement stratégique, porté par le SYDER, comprend **seize points de charge**, avec des puissances allant de 22 kW à 300 kW, permettant des **recharges très rapides**, de l'ordre d'une vingtaine de minutes. Il complète

une première installation mise en service en avril 2025 sur le parking Jean Jaurès.

Déployé dans le cadre d'un appel à projets national porté par l'ADEME et soutenu par le plan France 2030, ce projet s'inscrit dans une ambition plus large : celle du SYDER de structurer un réseau de recharge cohérent, avec 9 stations prévues sur le territoire d'ici fin 2026, dont 6 sont déjà opérationnelles.





Le PCRS

au service des communes

Avec le PCRS, le SYDER place la donnée actualisée au cœur de la

sécurité des réseaux



Le **PCRS** (*Plan de Corps du Rue Simplifié*) est un fond de plan en deux dimensions offrant une **représentation topographique très précise de la localisation des réseaux** (électriques, éclairage public...). Pour garantir une donnée toujours fiable et exploitable, ces informations font l'objet de **mises à jour régulières et continues**, permettant de disposer en permanence d'une cartographie actualisée au plus près de la réalité du terrain. Cette précision et cette actualisation permanente en font un **outil essentiel** pour éviter tout dommage aux ouvrages lors de travaux.

Parce que le **SYDER** réalise et actualise depuis de nombreuses années déjà une cartographie fine de ses équipements, il est apparu naturel que le syndicat, en tant qu'organisme public au service des communes, **porte la réalisation du PCRS à l'échelle du département**.

Dans ce cadre, le SYDER s'est associé au **Centre Régional de l'Information Géographique** (CRAIG) afin d'assurer la production et l'actualisation régulière de ces fonds de plan, enrichis et mis à jour en fonction des évolutions du territoire (voiries, zones urbanisées, activités...). Cette démarche garantit une donnée toujours la plus **précise** et la plus **à jour** possible.

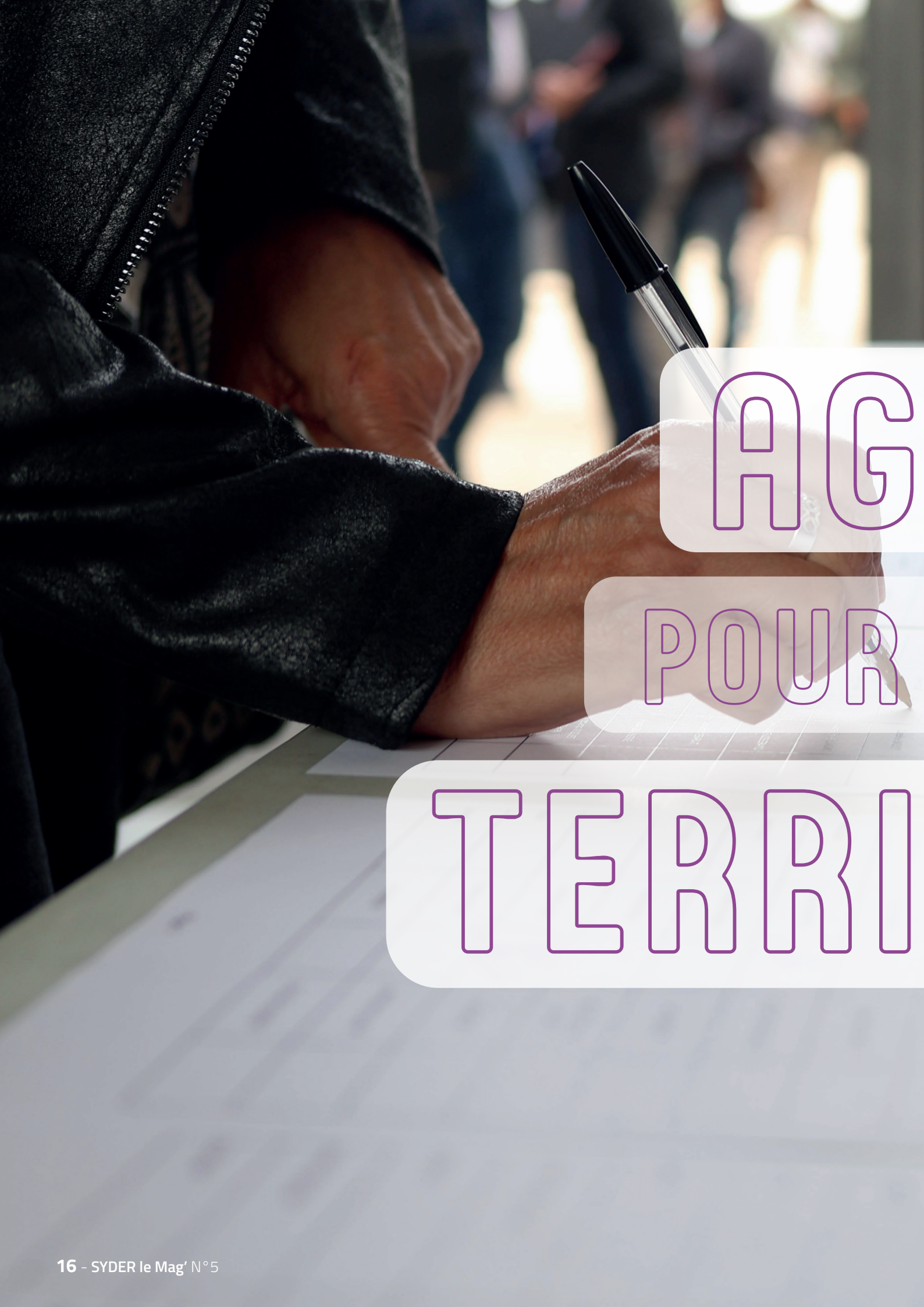


Le SYDER a également fait le choix de **faciliter l'accès à cette ressource** en prenant en charge le coût d'abonnement au CRAIG, permettant ainsi aux collectivités membres — communes et certains EPCI — d'y **accéder gratuitement**. Par ailleurs, de nombreux partenaires, tels que les concessionnaires, à l'image d'**Enedis**, contractualisent des conventions avec le syndicat afin de bénéficier de cet accès à une donnée fiable et partagée, au service d'une meilleure coordination et sécurisation des interventions.



En savoir plus
sur le PCRS





AG

POUR

TERRI



IR

SON

TOIRE

215

Délégués titulaires

204

Délégués
suppléants

4

Comités
syndicaux par an



Le renouvellement des conseils municipaux de
SYDER, avec l'arrivée de nouveaux élus appelés



Un rôle clé au cœur des décisions

Le SYDER est administré par un comité syndical composé de **215 délégués titulaires** et **204 suppléants**, représentant les 200 communes adhérentes et les deux EPCI membres.

Cette assemblée délibérante se réunit **quatre à cinq fois par an** pour définir les grandes orientations stratégiques, voter le budget, et assurer la gestion des affaires courantes.

Le mandat de délégué débute officiellement lors de l'installation du comité syndical, à l'issue de l'élection du Président.



ÊTRE DÉLÉGUÉ

AU SYDER

Le SYDER des collectivités communautaires ouvre une nouvelle étape pour les élus à représenter leur collectivité au sein du syndicat.

Le **guide du délégué** présente les enjeux, l'organisation et les compétences du syndicat. Il détaille également le rôle et les responsabilités du délégué.

Scannez le QR code pour le consulter



Quels sont les rôles des délégués ?

Être délégué au SYDER, c'est disposer de leviers d'action concrets pour défendre les intérêts de sa collectivité et orienter les politiques énergétiques.



Représenter sa structure

En siégeant au comité syndical, les délégués participent aux décisions majeures qui engagent le syndicat et ses membres.



Donner son avis

En prenant part aux instances de concertation (réunions de secteur, rencontres de proximité) les délégués partagent leur vision et échangent sur les projets locaux.



Contribuer aux projets

Les délégués sont invités à prendre part dans des groupes de travail thématiques (transition énergétique, éclairage public, finances...) et participer ainsi à la construction des actions du SYDER.



Orienter l'action syndicale

Ils font remonter les besoins spécifiques de leur collectivité afin d'adapter les services proposés et répondre au plus près des réalités du terrain.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque commune dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant, à l'exception des communes suivantes :

Villefranche-sur-Saône : 5 titulaires et 2 suppléants

Belleville-en-Beaujolais : 3 titulaires et 1 suppléant

Tarare : 3 titulaires et 1 suppléant

Genas : 3 titulaires et 1 suppléant

Gleizé : 2 titulaires et 1 suppléant



Des outils pour accompagner les délégués

Pour exercer pleinement leur rôle, les délégués disposent de nombreux supports d'information et de suivi :



Un **espace numérique adhérent** dédié



SYDER le Mag, un magazine semestriel qui recense les actualités et les grandes orientations du syndicat



Le **En Bref**, une communication qui synthétise les principales délibérations du comité syndical



Le **site internet** et les **plaquettes d'information**



Des **webinaires thématiques** pour comprendre le fonctionnement et les enjeux du SYDER



Les **réseaux sociaux**, pour suivre l'actualité du syndicat en temps réel

Être délégué au SYDER, c'est faire le lien entre son territoire et le syndicat, et contribuer concrètement à construire des politiques énergétiques utiles, efficaces et adaptées aux communes.



DOSSIER SPÉCIAL

2026-2032

Le SYDER ouvre un nouveau chapitre



À l'occasion du renouvellement de ses instances, le SYDER ouvre une nouvelle page de son histoire. Élection du Président, installation des Vice-Présidents et du bureau syndical, nouvelles orientations politiques : cette nouvelle mandature 2026-2032 s'inscrit dans une ambition collective au service des communes et des transitions énergétiques des territoires.

Réuni le **mardi 21 avril 2026** au Domaine des Communes à Anse, le comité syndical du SYDER a procédé à l'**élection de son Président**, à l'occasion de la séance d'installation de la nouvelle mandature 2026-2032.



Plus de 200 délégués ont pris part au vote, témoignant de l'importance de ce temps fort de la vie démocratique du syndicat.

À l'issue du scrutin, Monsieur **Marc Coste** a été élu Président du SYDER.

Maire de la commune de Saint-André-la-Côte depuis 2020 et Vice-Président de la Communauté de communes du Pays Mornantais, Marc Coste connaît les réalités concrètes des territoires ruraux et périurbains.

Son élection traduit la volonté des élus de poursuivre **une gouvernance de proximité**, attentive aux attentes des communes adhérentes et aux grands défis énergétiques des années à venir.

Dans son discours d'installation, le nouveau Président a rappelé sa volonté de placer les collectivités au cœur de l'action du SYDER :

« **Le SYDER doit redevenir cet outil au service des collectivités, des territoires et de leurs intérêts : un facilitateur de projets, un appui technique fiable et un partenaire de confiance.** »

Il a également insisté sur plusieurs priorités : **renforcer l'accompagnement des communes** face aux enjeux énergétiques, **accélérer la transition énergétique**, **simplifier les démarches** des collectivités et maintenir une gouvernance fondée sur l'**écoute**, la **proximité** et la **transparence**.



Marc Coste : Président du SYDER



Maire de **Saint-André-la-Côte** depuis 2017



Vice-Président de la **Communauté de Communes du Pays Mornantais**



Président du **SYDER** depuis avril 2026





Rencontre avec Marc Coste

Nouveau Président du SYDER

Quelles seront les grandes priorités du SYDER pour la mandature 2026-2032 ?

Notre première priorité sera de conforter et d'amplifier le rôle du SYDER comme **partenaire de proximité des communes**. Les élus locaux attendent un syndicat capable d'apporter des réponses concrètes, rapides et adaptées à leurs besoins du quotidien, qu'il s'agisse d'éclairage public, de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou encore d'accompagnement dans leurs stratégies de transition énergétique.

Cette ambition de proximité se traduira notamment par la création prochaine d'un poste de **Chargé de concertation territoriale**. Véritable **interlocuteur privilégié des communes**, il aura pour mission de faciliter leurs démarches, de rendre l'action du SYDER plus lisible et de faire remonter les besoins et attentes des territoires. Cette connaissance fine du terrain sera essentielle pour construire, avec les élus locaux, les projets les plus adaptés aux réalités locales.

Ces **remontées d'informations** constitueront le socle de la future Programmation Pluriannuelle d'Investissement du SYDER, afin que nos priorités soient définies à partir des besoins exprimés par les territoires eux-mêmes.

Nous devons **accélérer le développement des énergies renouvelables** sur les territoires, en accompagnant les communes dans leurs projets photovoltaïques, en facilitant l'implantation d'installations locales de production et en soutenant les démarches d'autoconsommation collective.

Une attention particulière sera portée aux **innovations technologiques** qui ouvrent de nouvelles perspectives pour les collectivités. Le stockage par batteries, par exemple, constitue un levier important pour mieux intégrer les énergies renouvelables et sécuriser l'approvisionnement local. De même, les solutions de pilotage intelligent des réseaux et des équipements permettront d'optimiser les consommations et de réduire durablement les coûts énergétiques.

Dans un contexte de forte tension sur les prix de l'énergie et d'exigence accrue de sobriété, le SYDER devra être à la fois un **acteur technique robuste**, un **accélérateur de solutions innovantes** et un véritable **facilitateur de la transition énergétique** au service des territoires.

Quelle méthode souhaitez-vous impulser au sein de la nouvelle gouvernance ?

Je souhaite impulser une gouvernance fondée sur le **collectif**, la **proximité** et la **confiance**. Le SYDER est avant tout un syndicat de communes : sa force réside dans sa capacité à rester connecté aux réalités du terrain et aux attentes concrètes des élus locaux.

Avec les Vice-Présidents et les membres du bureau syndical, nous souhaitons installer une méthode de travail plus fluide et plus collaborative, reposant sur une **concertation renforcée** avec les communes et une meilleure association des élus aux décisions structurantes.

Concrètement, chaque vice-président devra être un véritable moteur d'initiatives sur son champ de compétence. Je pense par exemple à Laurence Jurkiewicz, 4^e Vice-Présidente déléguée à l'innovation en éclairage public. Son rôle ne consiste pas seulement à répondre à une demande exprimée par une commune, mais aussi à travailler avec les élus pour **faire émerger de nouveaux projets**. Cela peut être, par exemple, la mise en valeur du

patrimoine communal grâce à des technologies d'éclairage innovantes, à de nouveaux équipements ou à de nouveaux fournisseurs. Souvent, ces solutions ne sont pas encore identifiées par la commune elle-même.

Le SYDER doit être capable d'apporter son **expertise technique**, de susciter les idées, d'anticiper les besoins et d'accompagner les territoires dans la construction de projets qu'ils n'auraient peut-être pas imaginés seuls.

Cette nouvelle méthode devra également permettre de **simplifier les échanges**, de raccourcir les circuits de décision et de gagner en efficacité opérationnelle, sans jamais perdre en qualité d'analyse ni en vision stratégique.

Notre ambition est claire : faire du SYDER un syndicat plus lisible, plus agile et plus réactif, capable d'accompagner les collectivités dans la durée tout en anticipant les mutations à venir.



Une gouvernance collective et représentative des territoires du Rhône

Réunis le 19 mai 2026 en comité syndical, les élus du SYDER ont procédé à l'élection des Vice-Présidents ainsi que des membres du bureau syndical.

Cette étape marque le début d'une nouvelle gouvernance pour le mandat 2026-2032.

15 VICE-PRÉSIDENTS

Autour du président Marc COSTE, les **15 Vice-Présidents** auront pour mission d'assurer le suivi des grandes politiques du syndicat et d'accompagner les communes dans leurs projets énergétiques et d'aménagement.

Conformément aux engagements pris par le Président lors de son élection, ils **représentent l'ensemble des bassins de vie et des intercommunalités du territoire**, afin de garantir une gouvernance équilibrée et une meilleure représentation des communes adhérentes.

Élus au scrutin secret parmi les délégués titulaires, chaque Vice-Président bénéficiera d'une délégation spécifique, consentie par le Président, couvrant les grands champs d'intervention du syndicat.



9 MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL



Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et aux statuts du syndicat, le Comité syndical du SYDER a fixé la composition du **Bureau syndical à 25 membres** pour la mandature 2026-2032.

Les élus ont procédé à l'élection, au scrutin secret parmi les délégués titulaires, des **neuf membres appelés à compléter l'exécutif** aux côtés du Président et des quinze Vice-Présidents.

Par leur engagement, ces représentants participeront activement à la gouvernance du SYDER et au pilotage des grandes orientations du syndicat. Cette composition traduit la volonté de garantir une représentation équilibrée des territoires et de renforcer une **gouvernance collective**, au plus près des attentes des communes adhérentes.

Composition du bureau syndical

Président + Vice-Présidents

Michèle BAZIN

Déléguée de Châtillon-d'Azergues
CC Beaujolais Pierres Dorées

Gilles BERTELLI

Délégué de Theizé
CC Beaujolais Pierres Dorées

Mélanie TRAVIER

Déléguée de Soucieu-en-Jarrest
CC Pays Mornantais

Jean-Henri SOUMIREU-LARTIGUE

Délégué de Porte des Pierres Dorées
CC Beaujolais Pierres Dorées

Gilles PEYRICHOU

Délégué de l'Arbresle
CC Pays de l'Arbresle

Pierre CHANEL

Délégué de Tarare
CA Ouest Rhodanien

Noël BROCHIER

Délégué de Pomeys
CC Monts du Lyonnais

Bernard ROSSIER

Délégué de Lamure-sur-Azergues
CA Ouest Rhodanien

Laurent DE FEYNOL

Délégué de Sainte-Foy-l'Argentière
CC Monts du Lyonnais



L'EXÉCUTIF DU SYDER DU



Marc COSTE
Président

Affaires juridiques et
administration générale

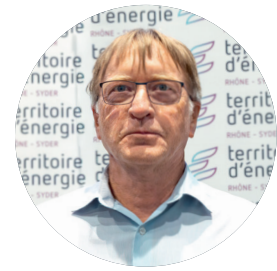
Délégué de Saint-André-la-Côte
CC Pays Mornantais



Pascal LEBRUN
1^{er} Vice-Président

Éclairage public - Maintenance

Délégué d'Alix
CC Beaujolais Pierres Dorées



Régis CHAMBE
2^e Vice-Président

Régie Chaleur - Développement
des énergies renouvelables

Délégué de Saint-Martin-en-Haut
CC Monts du Lyonnais



Patrick BERRET
6^e Vice-Président

Prospective et innovation -
Écoute et veille territoriale

Délégué de Mornant
CC Pays Mornantais



Damien JOURNOUD
7^e Vice-Président

Électricité photovoltaïque - Développement
des énergies renouvelables

Délégué de Loire-sur-Rhône
CA Vienne Condrieu



Jean-Pierre DEBIESSE
8^e Vice-Président

Exploitation des réseaux

Délégué de Chazay-d'Azergues
CC Beaujolais Pierres Dorées



Annick LAFAY
12^e Vice-Présidente

Ressources humaines

Déléguée de Les Sauvages
CA Ouest Rhodanien



Alain GERBERON
13^e Vice-Président

Travaux d'investissement
sur les réseaux secs

Délégué de Vindry-sur-Turdine
CA Ouest Rhodanien

MANDAT 2026-2032



Charlotte FILIPEK
3^{er} Vice-Présidente

Recherche de financements

Déléguée de Saint-Igny-de-Vers
CC Saône Beaujolais



Laurence JURKIEWIEZ
4^e Vice-Présidente

Éclairage public - Innovations

Déléguée de Genas
CC Est Lyonnais



Sylvain SOTTON
5^e Vice-Président

Électromobilité

Délégué de Beaujeu
CC Saône Beaujolais



Jules JOASSARD
9^e Vice-Président

Concession de distribution
publique d'énergies
Convention avec divers opérateurs

Délégué de Sérézin-du-Rhône
CC Pays de l'Ozon



Monique LAURENT
10^e Vice-Présidente

Informatique
et nouvelles technologies

Déléguée de Savigny
CC Pays de l'Arbresle



Didier MOULIN
11^e Vice-Président

Finances et budgets

Délégué de Villefranche-sur-Saône
CA Villefranche Beaujolais Saône



Pascale REYNAUD
14^e Vice-Présidente

Environnement

Déléguée de Villefranche-sur-Saône
CA Villefranche Beaujolais Saône



Guillaume GIRAUD
15^e Vice-Président

Relations institutionnelles
et communication

Délégué de Brindas
CC Vallons du Lyonnais

AGENDA

Les rendez-vous à ne pas manquer

09.07.2026

Salon des Maires du Rhône
à l'Escale, ARNAS

26.11.2026

Comité syndical
Domaine des Communes, ANSE



SYDER

61 Chemin du Moulin Carron, 69570 DARDILLY
Tél : 04 72 18 75 00 / contact@syder.fr
www.syder.fr

 **territoire
d'énergie**
RHÔNE - SYDER